

ACTUALITÉS CLOÎTRE

Cloître obtient le label Bretagne 26000 !



Depuis de nombreuses années, l'imprimerie bretonne est engagée dans une démarche développement durable, travaillant sur les 3 dimensions : environnementale, sociétale et économique.*

« L'idée était d'aller plus loin, de formaliser davantage nos engagements, de suivre des indicateurs afin d'orienter nos prises de décision et d'impliquer plus fortement nos équipes dans une démarche plus vertueuse » explique Christophe Dudit, le dirigeant de Cloître.

Cloître a ainsi décidé de rejoindre une initiative de l'association Produit en Bretagne qui, depuis 2021, propose à ses membres de rentrer dans une démarche collective autour d'un label appelée « Bretagne 26000 ».

Il s'agit d'un référentiel mis en place en lien avec Alan Fustec, créateur du label Lucie et qui s'appuie sur le référentiel de la norme Iso 26000. L'avantage de la démarche en lien avec Produit en Bretagne est qu'elle permet de mutualiser les coûts de formation, assurer un suivi de proximité et intégrer des critères d'implication territoriale.

« Nous avons ainsi fait notre auto-diagnostic autour de 24 principes d'actions allant du respect des droits des salariés à la protection de l'environnement en passant par notre rôle dans le développement économique et culturel du territoire. Suite à cet auto-diagnostic, un audit a été réalisé par le cabinet Goodwill-Management/Barker Tilly. Cloître a ensuite tenu compte du retour d'audit pour préparer une liste d'engagements dans un objectif d'amélioration continue pour les 3 ans à venir. Un comité de labellisation composé de responsables RSE au niveau national a ensuite étudié notre dossier et validé notre labellisation au début février » précise Marie-Claire Franchet, en charge du pilotage RSE de l'entreprise.

35 engagements pour 3 ans !

Parmi ceux-ci :

- La création de groupe projets autour de thèmes fédérateurs comme l'amélioration des process, la communication interne, la gestion des déchets et la préservation de l'environnement, l'amélioration des bâtiments
- La réalisation d'un nouveau bilan carbone (le précédent datait de 2009 !)
- La mise en place d'un code de conduite avec nos fournisseurs
- La mise en place d'un questionnaire satisfaction client
- .../...

Une démarche qui a du sens et qui doit nous pousser à l'innovation

« Au-delà de la volonté de renforcer les valeurs de Cloître, l'idée est aussi de nous pousser à innover. Ne pas rester sur nos acquis dans une période sans précédent pour l'ensemble du monde économique, à fortiori pour les entreprises du monde graphique. Certes une telle démarche prend du temps, mais nous sommes persuadés qu'elle va nous pousser à être plus à l'écoute des besoins de nos équipes et de ceux de nos clients, et ainsi à nous amener à anticiper davantage » conclut Christophe Dudit.

* A titre d'exemples, Cloître fut une des premières imprimeries à utiliser des encres végétales sur ses presses offset. Parmi les autres actions : en 2009, intégration d'un ESAT dans son atelier façonnage, mise en place d'ateliers éco-impression dès 2007, création d'un Comité Opérationnel pour gérer les grandes décisions de l'entreprise, transparence des comptes et des chiffres avec les salariés...

Pour plus d'informations :

Julie Pasturelle
Chargée communication
jpasturelle@cloitre-imp.fr
02 98 40 18 50

En savoir plus

Cloître – www.cloitre.fr

Imprimerie généraliste : offset, offset numérique, façonnage et grand format
Brest, Quimper, Rennes, Paris – 105 salariés
15 millions d'euros de chiffre d'affaires - 2 400 clients annuels - 1^{er} imprimeur breton
Dirigeant : Christophe Dudit